

Proposition présentée par les députés :

M^{mes} et MM. Jennifer Conti, Youniss Mussa, Jocelyne Haller, Marjorie de Chastonay, Dilara Bayrak, Marta Julia Macchiavelli, Xhevrie Osmani, Nicolas Clémence, Ruth Bänziger, Badia Luthi, Nicole Valiquer Grecuccio, Virna Conti

Date de dépôt : 14 juin 2021

Proposition de motion

Sortie de crise sanitaire : des repas à 3 francs pour les étudiantes et étudiants de l'UNIGE et de la HES-SO GE

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- les conséquences de la crise sanitaire du COVID-19 sur la vie de nombreux étudiantes et étudiants : isolement, perte de jobs, précarité (de mars à fin août 2020, les bénéficiaires de bourses et d'aides ont augmenté de 210%)¹ ;
- le succès des initiatives d'aide alimentaire qui ont émergé dans ce contexte (repas à 3 francs proposés dans les cafétérias de l'Université de Genève (UNIGE), création d'une épicerie solidaire distribuant des colis gratuits), révélant un réel besoin au sein de la population étudiante ;
- l'arrêt imminent de l'offre de repas à 3 francs et l'impossibilité pour l'UNIGE de reconduire cette opération à la rentrée prochaine, faute de financement ;
- l'art. 172, al. 1 de la constitution genevoise : « l'Etat prend des mesures de promotion de la santé et de prévention. Il veille à réduire l'impact des facteurs environnementaux et sociaux préjudiciables à la santé. » ;
- le plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2019-2023,

¹ Toninato A. (2021, 4 mars). *On sous-estime la violence du coup pour les étudiants*. Tribune de Genève. Repéré à <https://www.tdg.ch/on-sous-estime-la-violence-du-coup-pour-les-etudiants-766401332374>

invite le Conseil d'Etat

à entreprendre toutes les démarches nécessaires au versement d'une indemnité extraordinaire à l'UNIGE pour l'année 2021 dans le but de financer une offre de repas à 3 francs (prix unitaire) à destination du corps étudiant de l'Université de Genève et de la Haute école spécialisée de Suisse occidentale – Genève (HES-SO GE), pendant toute la durée de l'année académique 2021-2022.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et Messieurs les députées et députés,

Selon l'Observatoire de la vie étudiante de l'UNIGE, 50% des étudiantes et étudiants travaillent en parallèle de leurs études, majoritairement dans la restauration, l'enseignement, le babysitting ou encore l'économie du tourisme – des secteurs qui ont été frappés très durement par la crise sanitaire de COVID-19, et dont la reprise est encore très timide. Lors de la première vague, au printemps 2020, le centre de carrière de l'UNIGE a enregistré une chute de 75% des offres de jobs étudiants. Dans un article de la Tribune de Genève, des étudiants confiaient avoir puisé dans leurs économies pour subvenir à leurs besoins, d'autres ne parvenaient plus à réaliser les économies habituelles. De mars à fin août 2020, les bénéficiaires de bourses et d'aides ont augmenté de 210%².

² Toninato A. (2021, 4 mars). *On sous-estime la violence du coup pour les étudiants*. Tribune de Genève. Repéré à <https://www.tdg.ch/on-sous-estime-la-violence-du-coup-pour-les-etudiants-766401332374>

Besoin alimentaire des étudiantes et étudiants

Pour faire face à cette crise, l'UNIGE, la HES-SO GE et le corps étudiant lui-même se sont mobilisés et ont proposé, entre autres, de nouvelles offres en matière d'aide alimentaire :

- création d'une épicerie gratuite, La FARCE, qui distribue 300 colis par semaine. La presse s'est même fait l'écho de son « effarant » succès³.
- 22 380 repas servis au prix réduit de 3 francs, dans les cafétérias de l'UNIGE.

Le plébiscite de ces opérations témoigne d'un réel besoin et il apparaît donc fondamental de les pérenniser. Or le financement manque aujourd'hui pour poursuivre l'offre de repas à 3 francs et cette motion entend y remédier par le versement d'une aide extraordinaire à l'UNIGE.

Recréer du lien social

L'offre de repas à 3 francs donne également l'opportunité à des étudiantes et étudiants, de toute classe sociale, de se retrouver et de recréer des liens sociaux. Il s'agit là d'un réel besoin. En effet, selon une étude menée par l'Observatoire de la vie étudiante, avant la crise sanitaire, le sentiment d'isolement prévalait déjà auprès de 49% des personnes sondées⁴.

Promotion de repas sains

Prévenir les maladies nécessite d'agir sur les déterminants de la santé. On estime que 40% à 50% de ces déterminants relèvent de facteurs personnels et sociaux, tels notamment le niveau socio-économique⁵. Ainsi promouvoir des repas sains en les offrant à prix abordable s'inscrit pleinement dans une stratégie transversale de promotion de la santé. D'ailleurs, pour améliorer les comportements alimentaires des étudiantes et étudiants, agir sur les aspects

³ Culet J. (2021, 27 février). *L'effarant succès d'une distribution de colis pour étudiants*. Tribune de Genève. Repéré à <https://www.tdg.ch/leffarant-succes-dune-distribution-de-colis-pour-etudiants-908131253785>

⁴ Observatoire de la vie étudiante de l'Université de Genève. (2019). *Besoins en matière de santé*. Repéré à https://unige.ch/dife/files/2015/9592/6096/Etu2019_-_Enquete_Sante_-_Besoins_de_sante.pdf

⁵ Direction générale de la santé. (2019). *Plan cantonal de promotion de la santé et de prévention 2019-2023*. Repéré à <https://www.ge.ch/document/plan-cantonal-promotion-sante-prevention-psp-2019-2023/telecharger>

financiers en proposant, dans les cafétérias des universités, des menus sains à prix réduit est une piste régulièrement mise en avant⁶.

En attendant une offre de repas à 5 francs

L'Université de Genève travaille sur une proposition de repas à 5 francs dans l'ensemble de ses cafétérias, montant pouvant être atteint par un dispositif de « carte de fidélité ». Cette proposition nécessite une concertation avec les entreprises prestataires qui devront assumer cette baisse de prix sans financement extérieur. Elle requiert également du temps, car elle implique une modification des contrats existants et des appels d'offres en cours et futurs. Le maintien de l'offre à 3 francs permettrait ainsi de préparer la transition vers un repas à 5 francs⁷.

Conséquences financières

L'opération actuelle coûte 120 000 francs par mois (subventionnement de 5,90 francs par repas vendu), étant rappelé que l'accès est réservé aux 19 000 étudiantes et étudiants de l'Université de Genève. Dès la rentrée, comme la situation sanitaire le permet, les 6000 étudiantes et étudiants de la HES-SO GE auraient également accès à ces repas. Si l'opération était prolongée, il est fort probable que le nombre de repas vendus augmente. Pour l'année académique 2021-2022, nous estimons le coût à 160 000 francs par mois, soit sur une période de 10 mois un coût total de 1 600 000 francs.

Au vu de ces explications, nous vous remercions, Mesdames et Messieurs les députées et députés, de réserver un bon accueil à la présente proposition de motion.

⁶ Voir par exemple : Gourmelen, A. (2017). 7. *Améliorer les comportements alimentaires des étudiants : quels enjeux pour les pouvoirs publics ?* Dans : François Dubet éd., *Que manger : Normes et pratiques alimentaires* (pp. 117-135). Paris : La Découverte. Repéré à <https://doi.org/10.3917/dec.dubet.2017.02.0117>

⁷ Renseignements pris auprès de l'Université de Genève.